

Les tarifs de l'accueil périscolaire et de la restauration sont dégressifs en fonction du Quotient Familial (QF) de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et du nombre d'enfants inscrits à la structure. Ils ont été fixés comme suit par les conseils municipaux de Châtenois-les-Forges et de Trévenans :

Le conseil municipal décide les tarifs suivants à compter du 01/09/2009 :

Coefficient CAF	QF1	QF1	QF1	QF1	QF1	QF2	QF2	QF2	QF2	QF2
Nombre d'enfants inscrits	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants	5 enfants	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants	5 enfants
Matin 7h30,8h30	1.25	1.15	1.05	0.85	0.65	1.35	1.25	1.15	0.95	0.75
Midi 11h30,13h30	6.55	6.25	5.95	5.25	4.85	7.2	6.9	6.6	5.9	5.5
dont repas	4.05	3.95	3.85	3.55	3.55	4.5	4.4	4.3	4	4
Soir 16h30,18h30	2.5	2.3	2.1	1.7	1.3	2.7	2.5	2.3	1.9	1.5
Accueil complet	10.3	9.7	9.1	7.8	6.8	11.25	10.65	10.05	8.75	7.75

Revenus	QF3	QF3	QF3	QF3	QF3	HQF	HQF	HQF	HQF	HQF	EXT
Nombre d'enfants inscrits	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants	5 enfants	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants	5 enfants	
Matin 7h30,8h30	1.5	1.4	1.3	1.1	0.9	1.6	1.5	1.4	1.2	1	1.7
Midi 11h30,13h30	8.05	7.75	7.45	6.75	6.35	8.3	8	7.7	7	6.6	8.8
dont repas	5.05	4.95	4.85	4.55	4.55	5.1	5	4.9	4.6	4.6	5.4
Soir 16h30,1830	3	2.8	2.6	2.2	1.8	3.2	3	2.8	2.4	2	3.4
Accueil complet	12.55	11.95	11.35	10.05	9.05	13.1	12.5	11.9	10.6	9.6	13.9
remarques	à midi, le tarif comprend les deux heures de CLSH et le repas										
	nombre d'enfants : inscrits à l'accueil périscolaire										
	le tarif est à multiplier par le nombre d'enfants accueillis										

Ce document à été crée avec Win2pdf disponible à <http://www.win2pdf.com/fr>
La version non enregistrée de Win2pdf est uniquement pour évaluation ou à usage non commercial.